284 Hist. du Can. Politq. N° 15

COPIES

DES

CORRESPONDANCES, &c.,

RELATIVES A UN PAIEMENT

164

DE

$500,000

PAR LA

Puissance du Canada

A LA

PROVINCE de QUEBEC.

A. A. Blais

1879.

DÉPARTEMENT DU TRÉSOR

QUÉBEC, 23 SEPTEMBBE 1878.

MONSIEUR,

Par ordre de l'Honorable Premier Ministre de cette Province, et en l'absence de l'Honorable Trésorier, j'ai l'honneur de soumettre à votre considération :

Que le gouvernement de cette Province devra se procurer pour le premier jour d'octobre prochain une forte somme d'argent pour payer l'intérêt qui deviendra dû sur sa dette à Londres, lequel intérêt doit être payé avec exactitude afin de conserver le crédit de la Province.

Que pour des causes diverses, le gouvernement n'a pas présentement de fonds à sa disposition qui lui permettent de rencontrer cette obligation, les recettes ayant été absorbées par le paiement de ses dépenses et l'acquit de ses engagements dans cette Province,

Que par un état de comptes de la Province de Québec établissant sa position financière vis-à-vis le *Dominion*, que votre département m'a transmis par lettre, le 8 septembre, 1877, il appert qu'à cette date, la Province de Québec avait à son crédit nne balance de $1,347,915.08.

En conséquence, le Gouvernement de cette Province vous prie de vouloir bien lui faire payer maintenant la somme de cinq cent mille piastres ($500.-000) en accompte sur la susdite balance, en attendant le règlement final de la dette entre les deux gouvernements, pour lui permettre de pourvoir à l'acquit de l'obligation sus-mentionnée.

J'ai également ordre de vous prier respectueusement, vû les besoins pressants de cette Province, de vouloir bien donner à cette question une attention immédiate et d'avoir la bonté de répondre à la présente, dans la plus bref délai.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur

Votre très obéissant serviteur.

(Signé) H. T. MACHIN.

Assistant Trésorier.

P. Q.

A L'Honorable

R. J. CARTWRIGHT,

Ministre des Finances,

Ottawa.

DÉPARTEMENT DES FINANCES, CANADA,

OTTAWA, 24 SEPTEMBRE, 1878,

MONSIEUR,

J'ai reçu instruction de l'Honorable Ministre des Finances d'accuser réception de votre lettre datée d'hier, demandant qu'une avance soit faite, en déduction de la dette dûe par le Dominion à la Province de Québec, d'une somme de ($500.000) cinq cent mille piastres.

Le Ministre des Finances me charge de vous dire que nonobstant que la lettre expédiée, par ce département, à la date du 7 septembre 1877, comporte apparemment qu'il existe une balance dûe à la Province au montant établi, cette balance peut être toutefois sujette à révision et jusqu'à ce que les comptes des deux Provinces soient définitivement réglés, le montant de cette balance ne peut que difficilement être considéré comme octroyé ; mais en admettant qu'il en serait ainsi, il s'élève encore une grave et insurmontable objection à vous faire une avance en la manière proposée, et cette objection provient du fait que par l'acte du Parlement du Canada, 37 Vict. ch. 17, section 2, des avances ne peuvent être faites à même le fonds de la dette que pour des sommes demandées dans un but d'améliorations locales, et comme la demande est faite pour obtenir une avance pour pourvoir au paiement de l'intérêt dû à Londres sur la dette Provinciale, le Ministre des Finances considère que l'objection est fatale.

J'ai cependant reçu instruction de vous indiquer un moyen de tourner, pour le présent, la difficulté en vous engageant à faire une demande d'avance sur le prochain subside semi-annuel. Si vous adoptez ce moyen, je préparerai un mémorandum qui sera soumis à l'avis du Conseil.

Je crois devoir vous suggérer, au reçu de la présente lettre, si l'Honorable Premier adopte cette manière de procéder, qu'il fasse préparer un Ordre en Conseil libellé à cet effet et approuvé par le Lieutenant-Gouverneur, et que dans le but de hâter l'expédition des affaires que je sois informé du fait par voie télégraphique.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

(Signé) J. M. COURTNEY.

D. M. F.

H. T. MACHIN Ecr.

Assistant-Trésorier, Québec.

OTTAWA, 3 OCTOBRE, 1878.

Mon cher Monsieur,

La rédaction de l'Ordre en Conseil du 28 septembre dernier, pourvoyant au paiement de cinq cent mille piastres à la Province de Québec, tend à démontrer que le Gouvernement du Dominion, en passant cet Ordre, était sous l'impression que le montant total des cinq cent mille piastres était requis pour payer l'intérêt de notre dette, auquel il fallait pourvoir, le premier octobre courant.

En relisant la lettre de notre Assistant-Trésorier, datée du 23 septembre dernier, je dois reconnaitre qu'on peut lui prêter une telle interprétation, mais nous n'entendions pas vous mettre sous cette impression, parceque, de fait, le montant total n'était pas requis pour le paiement de l'intérêt.

Ce montant total a été demandé d'une façon pressante, partie parceque deux cent mille piastres devaient être employées au paiement de l'intérêt, mais la balance devait servir à la continuation de travaux locaux, c'est-à-dire à la construction de nos chemins de fer. Nous avons appuyé sur le paiement de l'intérêtparceque c'était une affaire à régler sans délai.

Dans ces circonstances, la Province ne saurait tirer parti de l'Ordre en Conseil du 28 septembre dernier, pour les raisons suivantes.

1. Parceque cet Ordre en Conseil paraît avoir été passé sous une fausse impression, comme je l'ai dit plus haut.

2. Parcequ'il y a lieu de croire, que par le dit Ordre en Conseil, la somme de cinq cent mille piastres nous a été accordée à même notre subside dû en janvier prochain, tandis que nous ne le demandons pas à même ce subside mais à même les réclamations du gouvernement de Québec contre le gouvernement du Dominion.

En terminant j'inclus dans la présente, une copie officielle d'un Ordre en Conseil du Gouvernement de Québec, en date du 30 septembre dernier, qui expose au net nos vues sur le sujet, et je serai heureux, si vous voulez, encore une fois, soumettre toute l'affaire à la considération du Gouvernement du Dominion.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(Signé] H. G. JOLY

Premier Ministre de Québec,

Agissant pour le Secrétaire Provincial.

A L'Honorable

R. J. CARTWRIGHT,

Ministre des Finances, Ottawa.

BUREAU DU TRÉSOR, CANADA

OTTAWA, 3 OCTOBRE 1878

MON CHER MONSIEUR,

Le Ministre des Finances m'a transmis votre lettre de cette date ayant rapport au paiement des $500,000 récemment fait à la Banque de Montréal pour le compte de la Province de Québec, et s'objectant aux termes dans lesquels l'Ordre en Conseil sanctionnant ce paiement, était rédigé. J'ai maintenant l'honneur de vous informer qu'après avoir examiné les lettres et les états redigés, par mon prédécesseur, je trouve qu'il y a au crédit de la Province un montant suffisant pour rencontrer ce paiement, et que ce crédit représente des sommes d'argent accumulées et transportées provenant d'autres comptes; en conséquence, ces sommes forment plutôt partie d'un compte courant plutôt que d'un compte principal, et peuvent être mises à la disposition de la Province.

J'ai l'intention de faire rapport au Ministre des Finances sur ce sujet, et de recommander qu'une avance soit chargée au compte de Cr. de la Province de Québec fermant ainsi le compte en suspens. Le subside de janvier sera payable comme d'ordinaire.

Votre tout dévoué,

J. M. COURTNEY.

D. M. F.

L'Hon. H. G. JOLY.

ETC. ETC. ETC.

Copie d'un rapport d'un comité de l'Honorable Conseil exécutif en date du 30 septembre 1878, approuvé par le Lieutenant-Gouverneur le 30 septembre 1878.

No. 367.

L'Honorable Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics, dans un rapport en date du trente septembre courant (1878), établit, qu'attendu que la Province de Québec a des réclamations contre le gouvernement de la Puissance du Canada pour un montant considérable, lesquelles n'ont pas encore été définitivement réglées, et attendu que cette Province est maintenant à faire faire des travaux locaux d'amélioration qui n'écessitent l'emploi de toutes ses resources, et entre autres l'achèvement du chemin de Fer de Québec Montréal, Ottawa et Occidental, lui, l'Honorable Commissaire recommande que le gouvernement Fédéral soit requis de payer au gouvernement de cette Province une somme de cinq cent mille piastres ($500,000) a être chargée contre la Province de Québec, sur le règlement final des dits comptes.

Le Comité concourt dans le rapport précédent et le soumet à l'approbation du Lieutenant-Gouverneur.

Certifié

FÉLIX FORTIER.

Greffier Cons. Ex.

A L'Honorable

Commissaire de l'Agriculture, et des Travaux Publics.

Etc., Etc., Etc.

QUÉBEC.

QUÉBEC en compte avec le DOMINION,
AGENCES ET AUTRES COMPTES RESTANT DES COMPTES SPÉCIAUX.

Dt

1867–8	Dépenses suivant compte rendu	453,420	07
	Perception par Québec sur le compte des mesureurs de bois.	24,348	56
	Argent à compte	460,000	00
	Contribution à l'Hôpital de Marine	4,000	00
	Chemin de Colonisation au crédit de la Province	3,127	00
	Transporté sur comptes spéc., Fond de Bâtisses et des Jurés.	7,481	41
	Fond d'Emprunt Municipal	250	00
	Fond des Municipalités	1,392	00
	Palais de Justice	1,965	46
	Balance	285,503	23
	$	1,241,487	73
1868–9	Dépense suivant compte rendu	3,212	83
	Argent à compte	984,949	26
	Contribution à l'Hôpital de Marine	4,000	00
	Transports sur comptes Spéc., Fond de Bâtisses et des Jurés	740	46
	Fond des Municipalités	2,265	20
	Prêt aux Incendiés de Québec	750	00
	Palais de Justice	3,119	64
	Balance	341,908	84
	$	1,340,946	23
1869–70	Argent à compte	859.626	40
	Anciennes lettres de Crédit (chèques)	135	14
	Transports sur comptes spéc., Fond de Bâtisses et des Jurés	1,227	19
	Fond des Municipalités	756	00
	Palais de Justice	2,709	30
	Balance	497,731	09
		1,362,185	12

SANS COMPTER L'INTÉRÊT SUR LA DETTE, ET LES COMPTES & AGENCES D'AUTRES COMPTES ONTARIO et QUEBEC

Av

1867–8	Subsides	959,252	80
	Reçus suivant compte rendus	115,391	45
	Intérêt semi-annuel sur le fond tenu en fidéi commis	28,544	41
	Balance de l'appropriation	99,482	20
	" pour arpentages	7,651	53
	Divers comptes transportés	7,973	25
	Transports sur comptes spéciaux. Palais de Justice	2,891	69
	Fond d'emprunt municipal	4,391	49
	Fond des Bâtisses et des Jurés	613	94
	Fond d'Enregistrement	6,829	87
	Débentures et Interêt du Fond tenu en fidéi commis	8,454	31
	Etampilles	10	79
	$	1,241,487	73
1868–9	Balance	285,503	23
	Subsides	959,252	80
	Intérêt	57,088	81
	Mandat payé au Trésorier de Hôpital de Marine	4,000	00
	Mandat non payé chargé 1867–8—Annulé	75	00
	Transports sur mandats spéciaux, Fond d'Emprunt Muni.	22,060	52
	Fond d'Enrégistrement	25	98
	Débentures et Interêt du Fond tenu en fidéi commis	12,939	89
	$	1,340,946	23
1869–70	Balance	341,908	84
	Subsides	959,252	80
	Interêt du Fond tenu en fidéi commis	57,088	81
	Honoraire des Mesureurs de bois chargé en 1869	474	75
	Transports sur Comptes Spéciaux, Fond d'Emp, Municipal.	3,459	92
	$	1,362,185	12

PROVINCE DE

1870–1	Argent à Compte des subsides	790,000	00
	Transports sur comptes spéciaux, Palais de Justice	2,652	31
	Balance	721,436	26
	$	1,514,088	57
1871–2	Argent à Compte des Subsides	800,000	00
	Aliénés de la Province—Rockwood	3,617	95
	Transport sur Comptes Spéciaux, Palais de Justice	2,797	35
	Balance	941,029	67
	$	1,747,444	97
1872–3	Argent à Compte des Subsides	800,000	00
	Aliénés de la province.—Rockwood	1,135	75
	Transports sur Comptes Spéciaux—Palais de Justice	3,058	57
	Balance	1,164,012	60
	$	1,968,206	92
1873–4	Aliénés de la Province—Rockwood	1,001	00
	Transports sur Comptes Spéciaux—Palais de Justice	2,460	08
	Balance	1,172,069	67
	$	1,175,530	75
1874–5	Aliénés de la Province—Rockwood	1,001	00
	Part du Coût des Boites à Scrutin	1,865	24
	Transports sur Comptes Spéciaux—Palais de Justice	2,071	36
	Balance	1,357,607	47
	$	1,362,545	07

QUÉBEC

1870-1	Balance	497,731	09
	Subsides	959,252	80
	Interêt sur le Fond tenu en fidéi commis	57,088	81
		15	87
	$	1,514,088	57
1871-2	Balance	721,436	26
	Subsides	959,252	80
	Interêt sur le Fond tenu en fidéi commis	57,088	81
	Interêt dû diverses Municipalités	9,667	10
	$	1,747,444	97
1872-3	Balance	941,029	67
	Subsides	959,252	80
	Intérêt sur le Fond tenu en fidéi commis	57,088	81
	Interêt dû diverses Municipalités	10,835	64
	$	1,968,206	92
1873-4	Balance	1,164,012	60
	Indemnité Seigneuriale à diverses Municipalités	11,516	82
		1	33
	$	1,175,530	75
1874-5	Balance	1,172,069	67
	Indemnité Seigneuriale—Capital et Intérêt	190,475	40
	$	1,362,545	07

PROVINCE DE

1875-6	Aliénés de la Province —Rockwood	850	98
	Transports sur comptes Spéciaux, Palais de Justice	2,508	96
	Balance	1,354,247	53
	$	1,357,607	47
1876-7	Intérêt sur le Montreal Turnpike Trust (*)	3,600	00
	Asile de Rockwood	956	65
	Transports sur Comptes Spéciaux, Palais de Justice	1,775	80
	Balance	1,347,915	08
	$	1,354,247	53

*Nous n'avons chargé dans les comptes publics jusqu'à la date du 30|77, juin que le montant que nous avons réellement payé pour intérêt sur les débentures du Montreal Turnpike Trust, qui ne nous a pas été remboursé, mais outre cela, il y a le fond des Indiens $67,200 sur lequel à la même date, l'intérêt depuis 5½ années n'a pas été payé 22,176

et de plus, il y a l'intérêt provenant de ces deux montants jusqu'au mois de juillet 1877 5,616

Laissant une balance de ..... $ 27,792

Réduisant la balance à $1,320,123.08

QUÉBEC

1875–6	Balance	$ 1,357,607	47
		$ 1,357,607	47
1876–7	Balance	$ 1,354,247	53
		$ 1,354,247	53
	Balance	$ 1,347,915	08